

# LES PERIODIQUES ELECTRONIQUES AU SERVICE DE LA RECHERCHE

Plan d'action pour les bibliothèques universitaires et  
scientifiques de Genève

CORINNE CHATELANAT

Ecole supérieure d'information documentaire (ESID)

*Genève*

juillet 1998

<b>I. CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
Le périodique scientifique dans sa version électronique.....	3
l'intérêt du périodique électronique pour la recherche.....	3
les projets en cours à l'Université de Genève.....	4
<b>II. IMPLICATIONS DES PERIODIQUES ELECTRONIQUES.....</b>	<b>5</b>
1. Implications informatiques.....	5
Serveur local.....	5
Serveur distant de type "passerelle" .....	5
Serveur distant de type "agrégateur" .....	6
2. Implications pour la recherche documentaire .....	6
3. Implications pour les services d'acquisition.....	7
Version imprimée et/ou version électronique .....	7
Les périodiques électroniques gratuits .....	8
Le contrat de licence.....	8
Le paiement à la demande .....	9
Les consortiums de bibliothèques .....	9
Les autres frais liés à l'acquisition .....	9
4. Implications pour la gestion.....	10
Catalogage .....	10
Archivage .....	11
<b>III. PROPOSITIONS D'ACTION.....</b>	<b>12</b>
<b>IV CONCLUSION .....</b>	<b>15</b>
SIGLES ET ACRONYMES .....	16
ADRESSES INTERNET .....	17

## I. CONTEXTE

Pour les étudiants avancés, les chercheurs et les professeurs, les périodiques scientifiques sont des outils de travail indispensables et précieux. Par leur parution régulière, ils permettent de prendre rapidement connaissance de l'état de la science et de son évolution dans un domaine particulier. A l'Université de Genève, les périodiques représentent une part importante du budget global d'acquisitions des bibliothèques: environ 50% en 1996 et 1997<sup>1</sup>!

### **Le périodique scientifique dans sa version électronique**

Grâce à des conditions-cadres favorables (réseau informatique mondial, postes de travail équipés, ...), de plus en plus de périodiques sont aujourd'hui disponibles sous forme électronique. Ce terme recouvre des publications de conception très variable. Ceux que nous visons en premier lieu dans ce rapport partagent quelques caractéristiques fondamentales avec leurs homologues imprimés:

- rythme de parution régulier ou prédéfini
- comité de rédaction contrôlant le contenu scientifique des articles avant publication
- édités par des communautés savantes ou des éditeurs commerciaux, mais de plus en plus fréquemment aussi par des centres ou instituts de recherche académiques.

Ces périodiques électroniques sont soit une version électronique dérivée du même titre publié sur support papier, soit des publications foncièrement nouvelles et qui n'existent que sous cette forme informatique.

### **L'intérêt du périodique électronique pour la recherche**

Dans sa forme électronique, le périodique procure aux chercheurs (terme à considérer au sens large) des avantages appréciables:

- consultation des articles sur écran dans la salle de lecture de la bibliothèque ou depuis un poste de travail au bureau
- affranchissement des contraintes horaires (heures d'ouverture) et géographiques (la bibliothèque elle-même)
- consultation simultanée par plusieurs chercheurs d'un même numéro. Cette caractéristique est particulièrement appréciée pour les titres très demandés. Il n'est plus nécessaire d'organiser des listes de circulation
- le support électronique permet également d'introduire des documents multimédias: son, vidéo, images de synthèse, etc.
- les possibilités d'interrogation "plein texte" sur chaque mot de l'article ouvrent de nouvelles perspectives à la recherche documentaire et textuelle.

Le périodique électronique simplifie et rend réellement l'accès à l'information scientifique plus aisé. Au printemps 1998, une enquête conduite auprès des membres de la communauté scientifique de l'Université de Genève a largement confirmé l'importance et l'intérêt pour ce nouvel outil de travail.

---

<sup>1</sup> D'après les statistiques des rapports annuels de 1996 et 1997 de l'Université de Genève

## **Les projets en cours à l'Université de Genève**

Les périodiques électroniques ont déjà fait leur apparition dans les bibliothèques de l'Université de Genève. Certains chercheurs, surtout dans le domaine STM (science, technologie, médecine), les utilisent même régulièrement.

Le plus souvent il s'agit soit de la version électronique d'un périodique acquis par une bibliothèque sous sa forme papier, soit de périodiques entièrement gratuits disponibles sur Internet.

Une collaboration permet en outre à l'Université de Genève d'accéder à un ensemble de périodiques électroniques dans le domaine bio-médical essentiellement installés sur un serveur local OVID à l'Université de Lausanne.

Comme ailleurs, l'irruption des périodiques électroniques sur le campus genevois soulève un certain nombre de problèmes inconnus auparavant des bibliothèques. En regard des implications financières qui sont en jeu, des choix sont à prendre, une organisation et surtout une concertation doivent être mises en place.

C'est dans ce but que la *Commission des Bibliothèques du rectorat* (COBIB) a créé à la fin de l'année 1997 le groupe de travail nommé *Périodiques électroniques à Genève* (EPERGE). Ce groupe compte des représentants non seulement des bibliothèques universitaires genevoises, mais également d'autres bibliothèques scientifiques de la région: Bibliothèque publique et universitaire, Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI), ONU, ainsi que la Bibliothèque cantonale et universitaire et le CHUV à Lausanne.

Dans ce contexte le groupe EPERGE a mandaté au cours de l'été 1997 un travail de diplôme auprès de l'Ecole supérieure d'information documentaire sur les implications des périodiques électroniques pour les bibliothèques et la façon de contrôler leur développement. Le présent document est le résultat de ce travail.

## II. IMPLICATIONS DES PERIODIQUES ELECTRONIQUES

L'introduction et le développement des périodiques électroniques est équivalent pour les professionnels de la documentation à un changement de paradigme pour les scientifiques. En effet ce nouveau support se prête mal au traitement bibliothéconomique habituel. Il demande de nouvelles compétences, de nouveaux processus et appelle une réorganisation de certains services ainsi que des réseaux de coopération entre bibliothèques.

### 1. IMPLICATIONS INFORMATIQUES

De par leur support, les périodiques électroniques demandent de nouvelles compétences informatiques plus ou moins pointues de la part du personnel des bibliothèques. En effet les fournisseurs offrent différentes architectures informatiques pour l'accès à leurs services, plus ou moins lourdes pour le client, dont les principales sont décrites ci-dessous:

#### **Serveur local**

Certains produits nécessitent l'installation sur le site du client et par ses soins d'un serveur de périodiques électroniques. OVID est la principale société qui offre des titres selon ce principe. La puissante maison d'édition Elsevier propose également un service de ce type: Elsevier Electronic Subscription.

En plus de l'installation initiale, cette solution exige des ressources informatiques constantes. L'installation d'un serveur local requiert une machine (type UNIX), de l'espace disque (environ 150 méga-octets pour OVID), et une part du temps d'activité d'un ingénieur système (environ 20 % pour la configuration OVID installée à Lausanne).

#### **Serveur distant de type "passerelle"**

Les serveurs de type passerelle offrent un point d'entrée sur Internet aux périodiques électroniques. Ils permettent d'effectuer une recherche documentaire, dans la plupart des cas gratuites. Les références obtenues contiennent des liens permettant d'obtenir le texte de l'article désiré par une connexion directe sur le site de l'éditeur, pour autant que l'utilisateur ait reçu de celui-ci l'autorisation de le faire.

La National Library of Medicine (NLM) à Washington offre par exemple un accès par Internet gratuit au service Pubmed (contenu de la célèbre base de données bibliographiques Medline). Il est ensuite possible d'obtenir directement le texte des articles référencés, moyennant une authentification chez un autre fournisseur de contenu. Dans d'autres domaines scientifique, EBSCO Online et ChemPort à partir de la base CAS (*Chemical Abstracts Services*) sont également des serveurs de ce type.

Le principal inconvénient est la nécessité pour le client de négocier avec plusieurs prestataires: avec le fournisseur du serveur passerelle et avec les multiples fournisseurs des contenus textuels.

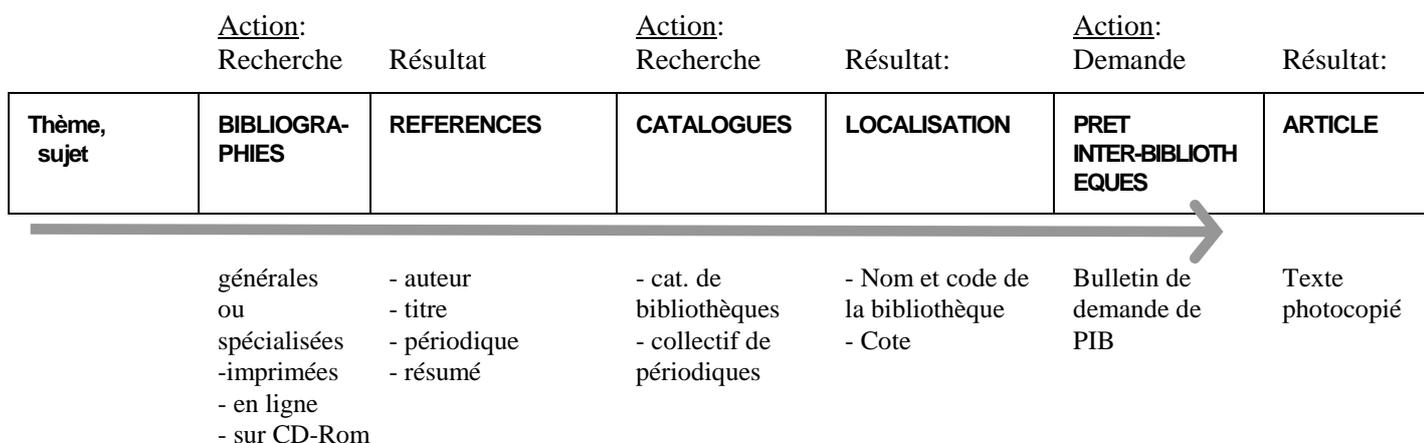
### Serveur distant de type "agrégateur"

Les serveurs accessibles à distance de type *agrégateur* contiennent aussi bien les références bibliographiques que le texte intégral des périodiques dépouillés. Les sociétés qui offrent ce type de service contrôlent donc l'ensemble de la chaîne, depuis la base de données pour l'identification des références, jusqu'aux textes eux-mêmes dont ils ont acquis les droits aux éditeurs. L'avantage de ce service est celui d'une "entreprise intégrée": le client a un seul fournisseur pour conduire sa recherche ou consulter les sommaires, ainsi que pour l'obtention du texte lui-même.

La société de services bibliothéconomiques OCLC offre avec FirstSearch le principal accès de ce type aux périodiques électroniques. D'autres produits comme Highwire Press, BioMedNet, Elsevier ScienceDirect sont également à citer.

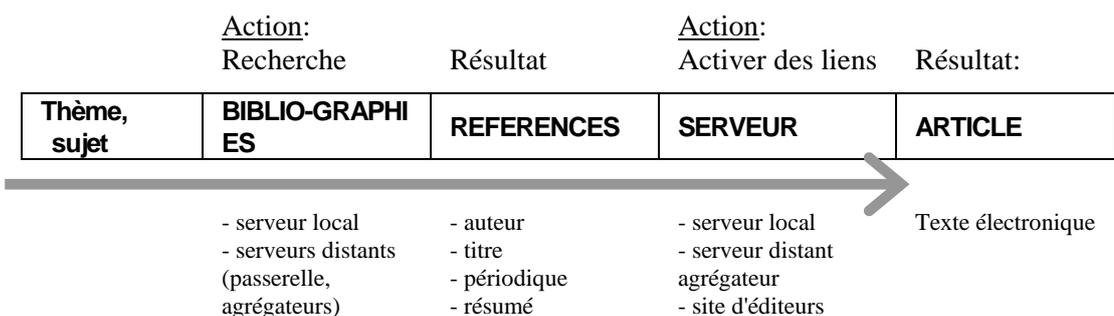
## 2. IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

La chaîne d'information traditionnelle, depuis la formulation du thème à étudier jusqu'à l'obtention d'un article de périodique imprimé (photocopies), est bien maîtrisée par les chercheurs comme par les professionnels des bibliothèques. On peut la schématiser de la manière suivante:



### Chaîne d'information traditionnelle - Périodiques imprimés

Dans le paradigme du périodique électronique, cette chaîne s'est modifiée. Pour le chercheur, elle est plus simple. L'étape de recherche dans les catalogues de bibliothèques pour localiser une collection n'est plus nécessaire, de même que le service du prêt interbibliothèques. Tout le processus de recherche et d'obtention du document lui-même se fait dans un espace informatique continu, sans l'intervention d'étapes manuelles ou d'intermédiaires humains comme dans la chaîne traditionnelle.



**Chaîne d'information intégrée - Périodiques électroniques**

### 3. IMPLICATIONS POUR LES SERVICES D'ACQUISITION

L'acquisition des périodiques électroniques est pour les bibliothèques un processus plus lourd et plus complexe que celui des périodiques imprimés.

Il est actuellement difficile d'avoir une vision claire des offres du marché du périodique électronique, qui n'est visiblement pas encore arrivé à maturité. La profusion des intermédiaires dans ce domaine, la diversité des solutions et des conditions d'utilisation, la variabilité des prix d'un mois à l'autre, fait qu'il est illusoire de vouloir établir un modèle de coûts précis ou de comparer objectivement les offres.

#### **Version imprimée et/ou version électronique**

Pour une bibliothèque la décision d'acquérir un périodique électronique intervient dans trois types de situations.

*1. Le périodique électronique est un exemplaire supplémentaire d'une version imprimée déjà reçue par la bibliothèque.* L'incertitude quant à la disponibilité à long terme des documents électroniques, les problèmes non résolus d'archivage et de communication dans le cadre du prêt interbibliothèques, incite les responsables à une certaine prudence et à acquérir, lorsque c'est possible, les périodiques sous les deux formes. Par ailleurs l'enquête du printemps 1998 a montré très nettement que la plupart des utilisateurs souhaitent pouvoir continuer de consulter des périodiques imprimés en salle de lecture.

Le maintien de deux versions du périodique exige presque toujours des investissements supplémentaires: des fournisseurs proposent à leurs abonnés d'un périodique imprimé, l'accès à un deuxième exemplaire en version électronique, gratuitement ou moyennant un surcoût relativement bas: 10-15%. Ces offres sont intéressantes dans la mesure où les bibliothèques peuvent cumuler les avantages des deux supports. La forme imprimée assurera en outre l'archivage du titre et sa communication en PIB. En revanche la bibliothèque ne pourra pas faire l'économie des importantes surfaces de stockage entraînées par l'accroissement des collections imprimées. Par ailleurs le coût supplémentaire pour disposer de la

version électronique n'est pas négligeable, d'autant plus que les éditeurs ont déjà beaucoup augmenté le prix des abonnements ces dernières années.

2. *Le périodique électronique est un nouveau titre acquis seulement sous cette forme.* Un périodique électronique peut aussi entrer dans la bibliothèque en vue d'enrichir la collection, sans qu'elle soit accompagnée d'une version papier. La Bibliothèque du CHUV à Lausanne a acquis dans cette optique un abonnement aux textes intégraux de plusieurs périodiques sur son serveur OVID, la *Core Biomedical Collection*.

3. *Le périodique électronique est un nouveau titre qui n'existe que sous cette forme.* De plus en plus de nouveaux titres de périodiques n'ont qu'une existence électronique. La bibliothèque n'a alors plus du tout le choix de la version. Mis à part le travail intellectuel et rédactionnel dont le coût reste identique, la production matérielle et la diffusion d'une revue électronique est aujourd'hui plus avantageuse qu'une revue imprimée. Pour cette raison certains de ces périodiques sont même gratuits.

Dans les cas 2 et 3, les problèmes déjà soulevés (accès à long terme aux anciens numéros, prêt interbibliothèques, etc.) restent entiers.

### **Les périodiques électroniques gratuits**

Phénomène nouveau dans la presse scientifique, on trouve donc un certain nombre de périodiques électroniques disponibles gratuitement sur le Web. Il n'y a dans ce cas pas d'acte d'acquisition au sens commercial du terme, mais il y en a pour la bibliothèque, dans la mesure où celle-ci les sélectionne et les signale à ses utilisateurs. C'est dans cet esprit que la Bibliothèque de mathématiques ainsi que celle de l'IUHEI ont dressé des inventaires de ces revues gratuites dans leurs domaines respectifs.

Du fait de l'absence de base contractuelle, les bibliothèques ont peu de prise sur ce type de publications électroniques: le risque le plus important est qu'ils deviennent payants par la suite.

### **Le contrat de licence**

La plupart des périodiques électroniques payants font l'objet d'un contrat de licence. Le client reçoit alors des données informatiques à installer sur un serveur local ou une autorisation d'accès à un serveur distant. Cette situation a des conséquences importantes: le client *loue* l'utilisation d'un périodique mais n'en a pas la *propriété* matérielle. Une fois la *durée* de la licence passée, l'accès à la base de données est retiré. Malheureusement il n'existe pas encore de contrats type pour ce genre d'acquisition et chaque éditeur/diffuseur peut stipuler des conditions spécifiques.

La *durée* de la licence est déterminée et mentionnée dans le contrat. Une fois la date échu, la bibliothèque n'a plus accès aux informations.

Les *restrictions* d'usage peuvent être multiples. L'accès est limité à des catégories de personnes (étudiants immatriculés, professeurs et autres personnes agréées), à des zones géographiques strictement limitées (campus, bâtiments, laboratoire,...) ou à des organisations réparties sur des sites distants. Dans la plupart des cas la licence permet à l'utilisateur de visualiser, de télécharger les notices, d'imprimer des articles ou des chapitres et cela à des fins principalement limitées au cadre de l'éducation et de la recherche. La licence interdit de transférer, de vendre, de louer l'accès au contenu, de fournir les articles dans le cadre du prêt interbibliothèques (PIB).

### **Le paiement à la demande**

Un autre type d'offre est le paiement à la demande (*pay per view*) pour l'obtention d'un document et non plus le versement régulier d'une somme forfaitaire pour un titre en abonnement, quel qu'en soit son utilisation effective.

L'intérêt de ce service est la possibilité pour la bibliothèque de se procurer ponctuellement un article d'un périodique, sans être obligée de s'abonner si elle ne possède pas le titre. De ce point de vue ce service s'apparente au PIB des bibliothèques, dont il représente une variante commerciale. Les éditeurs sont cependant encore réticents face à cette pratique, par crainte de perdre leurs abonnements.

Le produit FirstSearch d'OCLC se base sur ce principe. Il permet par exemple à une bibliothèque d'acheter, puis de céder à des tiers (des lecteurs) un nombre défini de requêtes leur permettant de rechercher dans la base et d'obtenir éventuellement le texte.

### **Les consortiums de bibliothèques**

Plus qu'auparavant, les difficultés rencontrées dans la négociation des contrats et des conditions ont incité les bibliothèques à se regrouper. La Bibliothèque universitaire de Tilburg s'est mobilisée avec d'autres bibliothèques scientifiques des Pays-Bas et de l'Allemagne afin de mieux négocier les licences d'utilisation des périodiques électroniques avec les éditeurs commerciaux. Ce projet souligne notamment la nécessité pour les bibliothécaires de conserver leurs pratiques de collaboration, comme le PIB.

### **Les autres frais liés à l'acquisition**

Outre le prix des abonnements, un montant est réservé dans le budget des périodiques imprimés pour la reliure et l'équipement, ainsi que l'espace en rayonnage nécessaire pour leur stockage.

Dans le cadre des périodiques électroniques, l'acquisition proprement dite doit être complétée par une infrastructure informatique permettant sa consultation. Le parc de micro-ordinateurs et leur compatibilité avec les logiciels clients d'interrogation devra être évalué et complété au besoin. Le coût d'un *serveur local* ne doit pas être oublié pour les solutions qui exigent cette configuration.

## 4. IMPLICATIONS POUR LA GESTION

La gestion bibliothéconomique (catalogage, indexation matière, classement, conservation et préservation) a pour finalité d'offrir un accès durable aux documents acquis par la bibliothèque pour les utilisateurs. La section 2. *Implications pour la gestion documentaire* a montré l'importance des catalogues établis par les bibliothèques dans la recherche documentaire traditionnelle. La transformation de cette chaîne d'information avec les périodiques électroniques implique une adaptation de cette gestion.

### Catalogage

L'intégration totale de la recherche documentaire et de la fourniture du document électronique au sein d'un même système inciterait à croire qu'il n'est plus nécessaire de signaler chaque titre de périodique dans un catalogue de bibliothèque permettant de le localiser. Plusieurs raisons militent au contraire pour les y incorporer également.

1. L'intégration de bout en bout de la recherche et de la fourniture du texte intégral, ne concerne qu'une partie des périodiques électroniques, ceux acquis auprès d'un fournisseur spécifique comme OVID par exemple. Mais il est important pour l'utilisateur d'avoir une vision générale des périodiques électroniques accessible dans une seule base informatique comme le catalogue de la bibliothèque.

2. En réalité les modes de recherches de l'information sont beaucoup plus diversifiés que les schémas exposés plus haut ne le montrent. Le chercheur peut obtenir des références à des revues électroniques par communication orale, dans des documents imprimés, dans d'autres bases de données non intégrées au serveur de périodiques, etc. Il sera donc toujours nécessaire de *localiser* un titre, d'où l'utilité du catalogue.

3. Le catalogue est aussi un important outil de gestion. Les bibliothèques genevoises en ont désormais une large expérience. La constitution d'un catalogue collectif à une grande échelle comme l'est celui du Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO), permet simultanément la coordination des ressources documentaires à plusieurs échelons: celui de la bibliothèque elle-même, celui de l'Université et du site genevois, et celui de la région Suisse occidentale et méridionale. D'autres catalogues collectifs aisément accessibles rendent également possible une concertation au niveau national. L'effet de coordination au niveau local genevois nous semble particulièrement important, étant donné le nombre et la variété des bibliothèques qui en font partie.

Aujourd'hui le catalogage de documents numériques fait l'objet de règles internationales normalisées. La plupart des systèmes de bibliothèques permettent de lier la notice de catalogue qui décrit le périodique avec une ressource électronique externe, par exemple l'adresse Internet des fichiers contenant le texte intégral.

## **Archivage**

L'archivage des collections de périodiques, comme celui des autres types de documents, a toujours été considéré comme une mission spécifique des bibliothèques. Les éditeurs ne conservent pas toujours leur propre production. Les responsables de bibliothèques savent d'expérience que même les périodiques scientifiques qui couvrent des domaines très évolutifs doivent être conservés sur la longue durée. En effet les articles anciens sont toujours demandés et lus, parfois avec un autre regard: historique ou sociologique.

Les bibliothèques n'ont actuellement aucune assurance d'un accès à long terme aux périodiques électroniques, ni du point de vue *juridique* (cessation de l'accès au terme du contrat), ni du point de vue *technique* (la bibliothèque doit-elle conserver elle-même des fichiers électroniques? sous quelle forme? et comment prévenir l'obsolescence du matériel et des formats de données?). La résolution de ces difficiles problèmes excèdent largement les capacités des bibliothèques. Faute de solutions convaincantes, elles renoncent aujourd'hui à résilier leurs abonnements aux périodiques imprimés.

Pourtant des solutions sont en train de se mettre en place et la situation devrait se clarifier au cours des prochaines années. La société OCLC - qui gère le plus important réseau mondial de bibliothèques et connaît particulièrement bien leurs préoccupations - étudie sérieusement la question de l'archivage des titres de périodiques qu'elle diffuse. Aux Etats-Unis encore, une organisation à but non lucratif, *Journal Storage* (JSTOR), archive des périodiques sous forme électronique, auxquels les bibliothèques adhérentes bénéficient d'un accès à distance à ces collections.

### III. PROPOSITIONS D'ACTION

Au vu de ce qui précède, une politique d'acquisition et de gestion efficaces des périodiques électroniques est indispensable pour l'Université et les bibliothèques scientifiques genevoises. Il apparaît clairement qu'une bibliothèque individuelle n'est pas le niveau approprié pour négocier des licences d'accès et élaborer des règles de gestion.

Des propositions d'action sont présentées ci-dessous, selon un ordre de priorité chronologique et un degré de complexité croissant.

#### **Proposition 1**

##### **recenser les besoins des bibliothèques scientifiques**

La première tâche est de recenser de manière précise les périodiques électroniques déjà reçus par chaque bibliothèque, ainsi que d'exprimer les besoins en terme de nouveaux titres. Cette liste contiendra aussi des informations sur les fournisseurs et les modalités d'accès pour chaque titre.

Il sera ainsi possible d'évaluer le nombre total de titres à acquérir, les infrastructures à mettre en place (serveur local, postes de consultations, logiciels clients,...), ainsi que l'audience des titres choisis (pour un institut déterminé, pour un département, pour une faculté ou pour toute l'Université).

#### **Proposition 2**

##### **prévoir des regroupements de bibliothèques autour de grands domaines**

Le recensement accompli à la Proposition 1 permettra la mise en évidence de groupes de bibliothèques ayant des besoins communs ou apparentés. On peut déjà prévoir des configurations autour de grands domaines, tels que :

- sciences exactes, médecine, psychologie
- sciences économiques et sociales, droit
- lettres, théologie

Dans un premier temps, une concertation souple pourra être mise en place, sur le modèle des documents imprimés. Chaque bibliothèque ou regroupement de bibliothèques acquièrent sur sa dotation budgétaire les titres qui lui sont essentiels dans son domaine de recherche. Elle en a le principal usage, mais les autres instituts de l'Université peuvent aussi y avoir accès pour des besoins sporadiques. Les investissements consentis profitent donc globalement à toute la communauté universitaire.

#### **Proposition 3**

##### **coordonner les acquisitions**

Le catalogue des périodiques électroniques au sein de la base RERO sera l'outil de coordination privilégié pour les périodiques électroniques, au même titre d'ailleurs que pour les autres types de ressources documentaires. La base RERO permet en effet de connaître immédiatement la répartition géographique des documents dans les institutions partenaires.

Des règles d'application pour RERO sont en cours de rédaction concernant le signalement des ressources documentaires électroniques. Nous estimons importantes pour la coordination des acquisitions que les informations suivantes figurent dans la notice:

- mode d'acquisition: gratuit ou payant. Dans ce dernier cas le fournisseur sera indiqué
- période couverte
- disponibilité du périodique électronique
  - géographique: accès limité à un poste de travail précis, à un bâtiment, à un campus ou encore à une organisation (adressage Internet)
  - catégories d'utilisateurs autorisés (membres de l'Université)
- archivage des anciens numéros

Un débat plus large doit être conduit au niveau national pour déterminer si ces titres doivent également figurer dans le Catalogue collectif des publications en série reçues par les bibliothèques suisses. Cette question est étroitement liée au problème du PIB pour les périodiques électroniques.

#### **Proposition 4**

##### **assurer et préserver l'accès aux ressources électroniques**

En Suisse les ressources documentaires publiques sont plutôt décentralisées. Plusieurs pôles importants permettent de répondre globalement à la plupart des demandes. Le réseau de *prêt interbibliothèques* est un des piliers de la fourniture documentaire pour les besoins de la recherche.

Cet acquis est sérieusement compromis par les fournisseurs de documents électroniques qui excluent explicitement la transmission des textes électroniques à des personnes non dûment autorisées. Dans cette logique il faudrait étendre le cercle des utilisateurs autorisés à toutes les bibliothèques suisses pour assurer un niveau de fourniture documentaire équivalent au PIB pour les périodiques imprimés.

L'exemple d'autres pays a montré qu'il était intéressant pour les bibliothèques de se regrouper en consortiums, afin de négocier des contrats plus conformes à leurs besoins. Un concept de Consortium suisse de bibliothèques a précisément été proposé. Il serait souhaitable que les partenaires impliqués prennent rapidement position à son sujet.

De façon complémentaire, l'*archivage* doit permettre l'accès permanent aux périodiques électroniques. Là aussi une politique coordonnée est indispensable au niveau le plus large possible. Plusieurs solutions techniques sont possibles. C'est pourquoi chaque titre devrait aussi être analysé sous les aspects suivants:

- quelle antériorité du périodique doit être conservée (l'année en cours, les  $n$  dernières années, depuis le début de parution)?
- le cas échéant, la conservation est-elle assurée par le fournisseur?
- d'autres organismes conservent-ils ce périodique sous forme électronique et quelles sont les modalités d'accès?

Si les bibliothèques doivent assurer elles-mêmes l'archivage de leurs périodiques électroniques, elles auront à affronter des problèmes techniques complexes qu'elles ne pourront résoudre qu'en collaboration avec un centre informatique important. La Division informatique et le SEBIB pourraient élaborer un concept de ce genre pour les besoins de l'Université de Genève.

Une collaboration plus large est encore souhaitable, au moins à l'échelon national. En effet si un périodique électronique est archivé sur un site, pourquoi refaire ce travail pour un autre site? Ce type de collaboration a déjà été entrepris par la communauté bibliothéconomique pour un autre type de support: les microformes. En effet des catalogues collectifs de *Microform Masters* permettent de savoir si une institution a déjà traité tel document et éviter de le refaire inutilement. Dans le cadre des périodiques électroniques un éventuel Consortium suisse pourrait aussi coordonner ces efforts d'archivage.

Les collaborations à l'échelle internationale ne doivent pas être négligées, comme par exemple un rapprochement avec le projet JSTOR.

## IV. CONCLUSION

Même si les informaticiens annoncent depuis des décennies la fin de la "société du papier", les bibliothèques n'ont pas cessé d'acquérir des documents imprimés, ni leurs lecteurs de les consulter. Néanmoins il est certain que les documents électroniques - et en premier lieu les périodiques -, sont appelés à jouer un rôle toujours plus important comme vecteurs d'information.

Du fait de sa nouveauté et de sa complexité, la problématique des périodiques électroniques est mal maîtrisée. Ils interviennent dans un environnement technique et juridique auquel les bibliothèques sont encore peu habituées. Le marché du périodique électronique n'a pas non plus trouvé son point d'équilibre. De nombreux acteurs l'occupent et offrent des services disparates, difficilement comparables.

Dans ce contexte une démarche d'ensemble a déjà été initiée par les bibliothèques de l'Université de Genève par la formation du groupe de travail EPERGE. Le présent rapport a eu pour objectif d'analyser les implications multiples des périodiques électroniques et d'exposer un certain nombre de propositions d'actions concrètes.

Ce document insiste sur le fait que la concertation ne doit pas se limiter au site genevois pour être vraiment efficace. L'expérience du serveur OVID auquel les deux Facultés de médecine lémaniques ont accès le démontre déjà. L'infrastructure du réseau informatique Internet qui irrigue aujourd'hui toutes les bibliothèques de quelque importance, ainsi que la nature même du médium électronique, créent des conditions favorables à une collaboration encore plus étroite entre les bibliothèques. Celles-ci pourront continuer à satisfaire leurs utilisateurs et à leur assurer l'accès à l'information dont ils ont besoin.

## SIGLES ET ACRONYMES

BCU	Bibliothèque cantonale et universitaire (Lausanne)
BIUHEI	Bibliothèque de l'Institut universitaire des hautes études internationales
BN	Bibliothèque nationale
BPU	Bibliothèque publique et universitaire (Genève)
BSES	Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales
CAS	Chemical Abstracts Services (USA)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
COBIB	Commission des bibliothèques du rectorat
ESID	Ecole supérieure d'information documentaire
EPERGE	Périodiques électroniques à Genève (Groupe de travail de la COBIB)
JSTOR	Journal Storage
NLM	National Library of Medicine (USA).
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Prêt interbibliothèques
RERO	Réseau de bibliothèques romandes et tessinoises
SEBIB	Service de coordination des bibliothèques de l'Université de Genève

## ADRESSES INTERNET

### Serveur locaux

OVID <http://www.OVID.com/abOVID/abOVID.htm>  
Elsevier/EES <http://www.elsevier.nl/homepage/elecserv.htm>

### Serveurs distants passerelles

Cas/ChemPort <http://www.chemport.org>  
Ebsco/Ebsco Online <http://www.ebsco.com>  
National Library of Medicine <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed>

### Serveurs distants agrégateurs

BioMedNet <http://biomednet.com>  
Elsevier/Science Direct <http://www.elsevier.nl/homepage/elecserv.htm>  
FirstSearch (OCLC) <http://www.ref.oclc.org:2000>  
Highwire Press <http://intl.highwire.org>

### Consortiums

Tilburg University Library Licensing Principles  
<http://cwis.kub.nl/~dbi/cwis/licprinc.htm>  
Projet de Consortium national suisse  
[http://www-bichi.unil.ch/Swiss\\_Consortium.html](http://www-bichi.unil.ch/Swiss_Consortium.html)